

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26025**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention Gestion des Ressources Humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux ()	Président de l'Université de Bordeaux, Recteur de Bordeaux, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315r Ressources humaines, gestion du personnel, organisation du travail (contrôle-prévention), 315w Ressources humaines, gestion de l'emploi (commercialisation)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

** Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines :*

- Définir et mettre en oeuvre la politique de management et de gestion des ressources humaines (recrutement, rémunération, mobilité, gestion des carrières, formation,...) selon les orientations stratégiques de la structure et les objectifs de développement visés
- Élaborer ou superviser la gestion administrative du personnel (dossiers individuels, paie,...)
- Contrôler l'application des obligations légales et réglementaires relatives aux conditions et relations de travail
- Organiser le dialogue social et participer aux opérations de communication interne liées aux mutations de l'entreprise
- Participer à la définition des orientations stratégiques et à la politique de l'emploi de la structure
- Coordonner l'activité d'une équipe ou diriger un service

** Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel :*

- Proposer une démarche d'accompagnement de type coaching individuel
- Réaliser et conduire un accompagnement collectif ou d'équipe
- Accompagner les individus dans le développement de leurs compétences relationnelles et managériales

** Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines :*

- Superviser la gestion administrative du personnel
- Élaborer la politique de management des ressources humaines selon les orientations stratégiques de la structure et définir les plans d'actions ; Élaborer une politique de rémunération et en identifier la dimension sociale (partage de la récompense, équité, mérite, classification, individualisation, implication et fidélisation)
- Répertorier les moyens d'information et de communication existants ; Élaborer une politique de communication interne et d'animation du dialogue social ; Prévenir l'émergence des litiges pour accompagner le management dans la gestion des conflits
- Élaborer ou faire évoluer les procédures, les supports de suivi et de gestion du personnel de la structure
- Conduire une mission d'audit social et élaborer des tableaux de bord sociaux
- Maîtriser les facteurs d'évolution de la masse salariale ; Concevoir et piloter les opérations liées à la gestion des emplois et des compétences ; Analyser les besoins de l'entreprise en formation, en recrutement et en mobilité professionnelle ; Élaborer et mettre en oeuvre (communication, accompagnement, suivi administratif et budgétaire) les plans de développement des compétences, la gestion de l'emploi et la mobilité professionnelle

** Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel :*

- Favoriser le changement par son intervention, dans un cadre défini par le client
- Savoir déployer un processus de coaching individuel et collectif, et notamment conduire le macro-processus de coaching
- Établir et gérer les attentes et les limites du contrat de coaching avec le ou les client(s)
- Intégrer sa pratique de coaching dans une logique de gestion des ressources humaines
- Accompagner et conduire le changement
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement garantissant le cadre éthique et déontologique de la profession
- Accompagner les individus vers l'autonomie
- Gérer dans le cadre considéré sa posture d'impartialité, de neutralité, d'indépendance et garantir à ses clients tout confidentialité
- Évaluer l'efficacité de sa pratique et des résultats produits

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

** Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines ; * Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel :*

- Tous les secteurs d'activités

** Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines :*

- Chargé de recrutement
- Chargé de mission RH
- Chargé du développement des RH
- Responsable emploi/formation
- Consultant RH/Chargé d'études dans les RH

- Adjoint RH/Assistant RH
- DRH/Responsable RH
- Responsable de projets en RH
 - * *Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel* :
- Consultant en accompagnement
- Conseiller en développement professionnel
- Coach interne
- Formateur coach
- Responsable du développement des compétences

Codes des fiches ROME les plus proches :

- K2112 : Orientation scolaire et professionnelle
- K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne
- M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1502 : Développement des ressources humaines
- M1503 : Management des ressources humaines

Réglementation d'activités :

- * *Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines ; * Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel* :
- Les métiers auxquels prépare ce diplôme ne sont pas des activités réglementées

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'octroi du diplôme Master Gestion des Ressources Humaines s'effectue après une formation en 4 semestres.

À l'Université de Bordeaux :

* *Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines* :

- Parcours Formation Initiale/Formation par Apprentissage : il est recommandé de suivre le Master 1 Gestion des Ressources Humaines pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master
- Parcours Formation Continue/Formation FOAD : il est recommandé de suivre le Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis

* *Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel* :

- Parcours Formation Continue : il est recommandé de suivre le Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis

Une sélection des candidats est effectuée sur dossier à l'issue des deux premiers semestres, puis par entretien avec un jury qui peut être composé du Responsable de la formation et d'enseignants ou de professionnels de la discipline.

* *Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines (FI) ; (App)* :

Master 1 Gestion des Ressources Humaines - Parcours recommandé en Formation Initiale/Formation par Apprentissage

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

- UE 1.1.1 : Serious Game (crédits : 1 - volume horaire total : 18h)
- UE 1.1.2 : Théories des organisations (crédits : 2 - volume horaire total : 15h)
- UE 1.1.3 : Management stratégique (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 1.1.4 : Environnement juridique des affaires (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 1.1.5 : Contrôle de gestion (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 1.1.6 : Systèmes d'information (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 1.1.7 : Finance d'entreprise (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 1.1.8 : Management d'équipe (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 1.1.9 : Management de projet (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 1.1.10 : Entrepreneuriat : théories et pratiques (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 1.1.11 : Anglais de spécialité - Management (crédits : 3 - volume horaire total : 10h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

- UE 2.1.1 : La fonction RH (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)
- UE 2.1.2 : Cas pratiques en RH (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)
- UE 2.1.3 : Métiers et parties prenantes de la GRH (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 2.1.4 : Analyse de données RH (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)
- UE 2.1.5 : Droit social (crédits : 3 - volume horaire total : 27h)

- UE 2.1.6 : Conduite d'entretien et communication interne (crédits : 3 - volume horaire total : 12h)
- UE 2.1.7 : Méthodes de recherche en GRH (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)
- UE 2.1.8 : Comportement organisationnel (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 2.1.9 : Anglais de spécialité - GRH (crédits : 3 - volume horaire total : 12h)
- UE 2.1.10 : Professionnalisation (crédits : 3 - volume horaire total : 6h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour les UE 1.1.1 ; UE 1.1.11 et UE 2.1.9 selon le régime de la session unique
- Contrôle terminal pour toutes les autres UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.10)
- Rapport écrit pour l'UE 2.1.10 selon le régime de la session unique
- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE qui le composent sont acquises.
- o Le semestre 1 est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
- o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
 - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.10, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20
 - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
 - 3) La note de l'UE 2.1.10 est égale ou supérieure à 10/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
 - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
 - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
 - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

* *Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines (Executive) ; (FOAD) ; * Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel*

:

Mention Management et Administration des Entreprises - Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires -

Parcours recommandé en Formation Continue

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

- UE 1.1.1 : Introduction au management (crédits : 3 - volume horaire total : 7h)
- UE 1.1.2 : Contexte économique et social régional (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.3 : Droit de l'entreprise et des affaires (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.4 : Management d'équipe (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.5 : Comptabilité financière (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)
- UE 1.1.6 : Comptabilité analytique et contrôle de gestion (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.7 : Information et systèmes d'information (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.8 : Entrepreneuriat (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.9 : Management international (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

- UE 2.1.1 : Finance d'entreprise (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)
- UE 2.1.2 : Gestion du personnel (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)
- UE 2.1.3 : Gestion de production (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)
- UE 2.1.4 : Marketing opérationnel (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)
- UE 2.1.5 : Management stratégique (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)
- UE 2.1.6 : Simulation de gestion (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 2.1.7 : Rapport de stage ou mémoire professionnel (crédits : 5 - volume horaire total : 7h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.7)
- Rapport écrit pour l'UE 2.1.7 selon le régime de la session unique
- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE qui le composent sont acquises.
 - o Le semestre 1 est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
 - o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
 - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.7, affectées de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20
 - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
 - 3) La note de l'UE 2.1.7 est égale ou supérieure à 10/20
 - Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
 - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
 - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
 - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien
- * Parcours **Master 2 Manager Ressources Humaines (FI)** :*

Parcours en Formation Initiale

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

- UE 1.1.1 : Team building & projets tuteurés (crédits : 3 - volume horaire total : 12h)
- UE 1.1.2 : Fonction RH et stratégie (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)
- UE 1.1.3 : Méthodes de résolution de cas en RH (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)
- UE 1.1.4 : Paie et politique de rémunération (crédits : 3 - volume horaire total : 33h)
- UE 1.1.5 : Droit du travail (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)
- UE 1.1.6 : Communication RH et Systèmes d'information RH (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)
- UE 1.1.7 : Recrutement et développement des RH (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)
- UE 1.1.8 : Pilotage des carrières (crédits : 3 - volume horaire total : 24h)
- UE 1.1.9 : Indicateurs et diagnostic RH (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)
- UE 1.1.10 : Responsabilité sociale des entreprises et dialogue social (crédits : 3 - volume horaire total : 27h)

UE Optionnelles :

- UE 1.2.1 : Epistémologie et méthodologie de recherche (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires - Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

- UE 2.1.1 : Stage et rapport de stage (crédits : 30 - volume horaire total : /)
- UE 2.1.2 : Mémoire de recherche (crédits : 30 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE (à l'exception des UE 2.1.1 ou UE 2.1.2) selon le régime de la session unique
- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.1.1 ou UE 2.1.2 selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
 - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
 - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
 - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien
- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

** Parcours **Master 2 Manager Ressources Humaines (App)** :*

Parcours en Formation par Apprentissage

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

- UE 1.1.1 : Team building & projets tuteurés (crédits : 3 - volume horaire total : 22h)
- UE 1.1.2 : Fonction RH et stratégie (crédits : 5 - volume horaire total : 48h)
- UE 1.1.3 : Méthodes de résolution de cas en RH (crédits : 5 - volume horaire total : 32h)
- UE 1.1.4 : Paie et politique de rémunération (crédits : 6 - volume horaire total : 40h)
- UE 1.1.5 : Droit du travail (crédits : 6 - volume horaire total : 54h)
- UE 1.1.6 : Communication RH et Systèmes d'information RH (crédits : 5 - 4 volume horaire total : 0h)

UE Optionnelles :

UE 1.2.1 : Épistémologie et méthodologie de recherche (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : Recrutement et développement des RH (crédits : 5 - volume horaire total : 52h)

UE 2.1.2 : Pilotage des carrières (crédits : 5 - volume horaire total : 36h)

UE 2.1.3 : Indicateurs et diagnostic RH (crédits : 5 - volume horaire total : 30h)

UE 2.1.4 : Responsabilité sociale des entreprises et dialogue social (crédits : 5 - volume horaire total : 46h)

UE Obligatoires -Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

UE 2.2.1 : Mémoire d'apprentissage (crédits : 10 - volume horaire total : /)

UE 2.2.2 : Mémoire de recherche (crédits : 10 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE (à l'exception des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2) selon le régime de la session unique

- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

* **Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines (Executive) :**

Parcours en Formation Continue

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Management des RH et organisation de l'entreprise (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.2 : Enjeux stratégiques de la fonction RH (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.3 : Gestion du personnel (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)

UE 1.1.4 : Gestion des parcours professionnels (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)

UE 1.1.5 : Droit du travail (crédits : 9 - volume horaire total : 35h)

UE 1.1.6 : Dimension internationale des RH (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : Méthodologie de l'audit social (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.2 : Enjeux contemporains en GRH (crédits : 3 - volume horaire total : 28h)

UE 2.1.3 : Systèmes d'information RH (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 2.1.4 : Pilotage social (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 2.1.5 : Gestion du dialogue social (crédits : 3 - volume horaire total : 28h)

UE 2.1.6 : Gestion stratégique des rémunérations (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 2.1.7 : Système et audit de la paie (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 2.1.8 : Rapport de mission ou stage et rapport de mission (crédits : 9 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.8)

- Rapport écrit et soutenance orale pour l'UE 2.1.8 selon le régime de la session unique

- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE qui le composent sont acquises.

o Le semestre 1 est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont

acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :

1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.8, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20

2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20

3) La note de l'UE 2.1.8 est égale ou supérieure à 10/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

* **Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines (FOAD) :**

Parcours en Formation Continue (100% à distance)

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Enjeux stratégiques de la fonction RH (crédits : 5 - volume horaire total : /)

UE 1.1.2 : Droit du travail et relations professionnelles (crédits : 5 - volume horaire total : /)

UE 1.1.3 : Recrutement et sélection du personnel (crédits : 5 - volume horaire total : /)

UE 1.1.4 : Gestion des rémunérations et paie (crédits : 5 - volume horaire total : /)

UE 1.1.5 : Formation et GPEC (crédits : 5 - volume horaire total : /)

UE 1.1.6 : Comportement organisationnel (crédits : 5 - volume horaire total : /)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : Évaluation du personnel et gestion des carrières (crédits : 5 - volume horaire total : /)

UE 2.1.2 : Dimension internationale des RH (crédits : 5 - volume horaire total : /)

UE 2.1.3 : Systèmes d'information RH (crédits : 5 - volume horaire total : /)

UE 2.1.4 : Contrôle de gestion sociale (crédits : 5 - volume horaire total : /)

UE 2.1.5 : Rapport de mission ou stage et rapport de mission (crédits : 10 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour les UE 1.1.3 à UE 2.1.2 et UE 2.1.4 selon le régime de la session unique

- Contrôle terminal pour toutes les autres UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.5)

- Rapport écrit et soutenance orale pour l'UE 2.1.5 selon le régime de la session unique

- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE qui le composent sont acquises.

o Le semestre 1 est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont

acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :

1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.5, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20

2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20

3) La note de l'UE 2.1.5 est égale ou supérieure à 10/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

* **Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel :**

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Enjeux stratégiques de la fonction RH (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.2 : Pilotage social (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.3 : Gestion des parcours professionnels (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.4 : Cadre déontologique du coaching (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.5 : Le contrat de coaching (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE 1.1.6 : La posture du coach (crédits : 6 - volume horaire total : 24h30)

UE 1.1.7 : Techniques de communication (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE 1.1.8 : La relation d'accompagnement (crédits : 6 - volume horaire total : 21h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : La maîtrise de l'entretien de coaching (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.2 : La pratique du coaching individuel (crédits : 3 - volume horaire total : 17h30)

UE 2.1.3 : La pratique du coaching d'équipe (crédits : 6 - volume horaire total : 35h)

UE 2.1.4 : Cas pratiques (crédits : 6 - volume horaire total : 49h)

UE 2.1.5 : Mission de coaching - Stage et/ou mission de coaching (crédits : 12 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.5)
- Rapport écrit et soutenance orale pour l'UE 2.1.5 selon le régime de la session unique
- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE qui le composent sont acquises.
 - o Le semestre 1 est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
 - o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
 - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.5, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20
 - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
 - 3) La note de l'UE 2.1.5 est égale ou supérieure à 10/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
 - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
 - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
 - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESSCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 26025 - Manager Coach</p>	<p>Durée : 17 jours - 119 heures</p> <p>Ce bloc vise à acquérir une posture visant le développement des compétences de ses collaborateurs au sein de l'organisation.</p> <p>Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aspects humains et psychologiques du management (14h) - Résoudre les conflits (7h) - Gestion des parcours professionnels (14) - Techniques de communication (21h) - L'approche coaching (14h) - La relation d'accompagnement (21h) - La pratique du coaching d'équipe / management d'équipe (28h) <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux comprendre les leviers de la motivation au travail pour mieux les activer - Connaître les attitudes propices au développement des relations de qualité - Être en mesure de contrôler ses comportements en lien avec autrui - Apprendre à gérer des situations de tensions allant jusqu'au conflit - Prendre en charge un conflit dans une position médiane - Acquérir un savoir-faire dans les techniques d'accompagnement et d'orientation professionnelle - Utiliser les différents modes de communication : verbale, non verbale, écrite, par l'action ou l'émotion - Maîtriser les différentes formes rhétoriques du questionnement, de la reformulation et des figures de style - Favoriser le changement par l'intervention sur les perceptions et représentations - Mettre en place une éthique dans sa relation managériale - Mettre en place le cadre permettant le développement de ces collaborateurs - Maîtriser la relation d'accompagnement - Acquérir un savoir-faire dans les techniques d'accompagnement et de conduite du changement - S'approprier les différentes techniques de communication et leurs impacts associés - Créer une relation de confiance avec son client - Favoriser l'expression de l'autre - Favoriser le changement par l'intervention sur les perceptions et représentations - Construire et communiquer une vision de l'avenir claire et mobilisatrice - S'approprier des modèles théoriques du fonctionnement des groupes, des équipes et des systèmes organisationnels et humains - Saisir la complexité de la pratique du coaching d'équipe <p>Admission : dossier de candidature pour identifier les attentes et les besoins du candidat. Ce dossier peut être complété par un entretien.</p> <p>Évaluation : validation par une épreuve de type contrôle individuel écrit/oral en rapport avec la problématique abordée. Vérification de la maîtrise des compétences attestées au sein du bloc.</p> <p>Le bloc de compétences validé est acquis définitivement. L'ordre dans lequel les blocs sont préparés et validés est libre.</p> <p>VAE : les blocs servent également de base au processus d'accès au diplôme par la voie de la VAE. Le processus permet en particulier la délivrance de VAE.</p> <p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la progression de carrière des participants à l'issue de la formation, dans une perspective de court et de moyen terme - Faire acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de leurs projets professionnels

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	* Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	* Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X	* Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines ; * Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	* Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines ; * Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	* Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines ; * Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel : Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs, de personnes ayant une activité principale autre sur l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002, publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 accordant l'Université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants :

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41111/312504/version/1/file/2016_03_10_M1%20GRH.pdf

http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41119/312536/version/1/file/2016_03_10_M1%20DPGA%20FC.pdf

http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41114/312516/version/1/file/2016_03_10_M2%20MRH.pdf
http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41112/312508/version/1/file/2016_03_10_M2%20MRH%20APP.pdf
http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41113/312512/version/1/file/2016_03_10_M2%20MRH%20FC.pdf
http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41116/312524/version/1/file/2016_03_10_M2%20MRH%20FOAD.pdf
http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41115/312520/version/1/file/2016_03_10_M2%20CDP%20FC.pdf
<http://www.u-bordeaux.fr/colleges-et-departements/college-droit-science-politique-economie-et-gestion/iae-bordeaux>
<http://www.u-bordeaux.fr>

Université de Bordeaux

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]

Université de Bordeaux

351 Cours de la Libération

33405 Talence Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

** Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines ; * Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel :*

- Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

Historique de la certification :

** Parcours Master 2 Manager Ressources Humaines :*

- Création du DESS Gestion des Ressources Humaines

- Changement de dénomination en Master 2 Management des Ressources Humaines

- Changement de dénomination en Master 2 Manager Ressources Humaines

** Parcours Master 2 Coaching et Développement Professionnel :*

- Création du Diplôme d'Université Coaching en Entreprise

- Changement de dénomination en Master 2 Coaching et Développement Professionnel

Certification précédente : MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (Domaine : Droit, Economie, Gestion - Mention : Management)